

S.F



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LE BARP

REÇU LE

-9 JAN. 2019

RÉPONDU LE
MAIRIE de LE BARP

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNE LE BARP

Prélèvement	00209999	Commune	BARP (LE)
Unité de gestion	0033 COMMUNE LE BARP	Prélevé le :	lundi 17 décembre 2018 à 12h50
Installation	UDI 000377 BOURG	par :	LABO LDA33 - TALARMEIN
Point de surveillance	P 000000083 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE MATERNELLE LES LUTINS - CUISINE		

mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	12,6 °C		25	
Chlore libre	0,1 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,12 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : ND1

Code SISE de l'analyse : 00213239

Référence laboratoire : INC/11116/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélogométrique	<0,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	287 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	19 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00209999)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 8 janvier 2019

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal

GISELE DEJEAN